

INFORMATIONS OFFICIELLES

Municipalité de Villars-le-Terroir



Bulletin No 2
Septembre 2015

LES REMERCIEMENTS DU CONSEIL COMMUNAL ET DE LA MUNICIPALITE À JAQUELINE BOTTLANG-PITTET

La séance du Conseil Communal du 16 juin 2015 restera un souvenir pour beaucoup de conseillers et conseillères en prenant congé de Jaqueline Bottlang-Pittet qui quitte sa fonction au sein de la Municipalité, en qualité de Syndique, le 30 juin 2015.

Depuis son plus jeune âge, elle a baigné dans la politique. Son grand-père et son oncle, tous deux syndics de notre village il y a bien des années, lui ont certainement transmis le virus. Sa carrière politique a débuté en tant que

Municipale durant deux ans suivie d'un peu plus de vingt ans comme Syndique. En parallèle, elle a siégé au Grand Conseil.

Jaqueline a toujours été à l'écoute de ses concitoyens, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, mais plus particulièrement les aînés que ce soit pendant les canicules, lors de leur nonantième anniversaire ou durant la journée annuelle qui leur est réservée. De même, il ne faut pas oublier le personnel communal.

Le lundi 29 juin 2015, la Municipalité et tous les employés ont également pris congé de leur Syndique en partageant un moment convivial au refuge.

Un vitrail représentant la place de l'église, la campagne environnante et l'église lui a été offert en remerciements de sa contribution au développement de la commune.

Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles activités. ■



ASSERMENTATIONS

Suite aux élections municipales complémentaires de ce printemps, il est procédé à l'assermentation de :

- Joseph Piscitello, Municipal
- Eric Glauser, Syndic

avec entrée en fonction le 1er juillet 2015. ■



REMERCIEMENTS

Anny-Claude Duployer, Présidente du Conseil Communal, a remercié lors de cette soirée, au nom du législatif, Jaqueline Bottlang-Pittet, pour son excellente collaboration et tout le travail effectué durant toutes ces années. ■



COMPTES 2014

Les comptes 2014 ont été validés par le Conseil communal. Ils présentent un résultat négatif de CHF 65'636.52 pour un total de charges de CHF 3'714'574.37. Le budget 2014 présentait un déficit de CHF 228'970.— ■

RAPPORT SUR LA GESTION 2014

Le rapport sur la gestion 2014 est accepté par le Conseil communal. Ce dernier donne décharge à la Municipalité. ■

DEMANDE D'UN CREDIT D'INVESTISSEMENT POUR LE REMPLACEMENT DU CHAUFFAGE DU COMPLEXE COMMUNAL

Au vu du préavis 03-2015 de la Municipalité du 1er juin 2015, le Conseil communal a décidé de renvoyer cet objet au prochain conseil. ■



ADOPTION DU PLAN D'AFFECTATION « LE PETIT BURON »

Au vu du préavis 04-2015 du 1er juin 2015, le Conseil communal a accepté le Plan d'affectation « Le Petit Buron », et a autorisé la Municipalité à faire toutes les démarches administratives nécessaires à ce dossier. ■

Prochaine séance du Conseil communal

Mardi 27 octobre 2015 à 20h.00
Complexe communal

La séance est ouverte au public.

*La commune de Villars-le-Terroir compte à ce jour
1005 habitants*

DECHARGE DE MANENS

Nous vous rappelons que, durant l'hiver, la permanence n'est plus assurée par les employés communaux les mercredis et samedis à la décharge de Manens. Toutefois, l'accès y étant libre, **les personnes domiciliées dans la commune** peuvent y déposer leurs déchets selon le tri en vigueur, en veillant à respecter les lieux et à refermer le portail. ■

La déchèterie sera

OUVERTE le samedi 26 décembre 2015 et

FERMÉE le samedi 2 janvier 2016

1000ÈME HABITANT

C'est avec plaisir que la commune de Villars-le-Terroir a accueilli son 1000^{ème} habitant.

Il s'agit de l'un des membres de la famille David qui est arrivée début juillet.

La Municipalité les a dignement fêtés lors de la manifestation organisée le 31 juillet 2015 à l'occasion de la Fête Nationale, en leur offrant un panier composé de produits du terroir.

Nous leur souhaitons la cordiale bienvenue et espérons qu'ils apprécieront leur vie dans notre beau village. ■



YARO HOLBICK A FÊTÉ SES 90 ANS



Né en 1925, en Tchécoslovaquie, Yaro Holbick la quitte en 1968 suite à l'occupation soviétique. Il s'établit alors en Suisse, à Lausanne puis, un an plus tard, à Yverdon. C'est dans l'entreprise Bolex qu'il trouve un emploi. Sa maîtrise des langues, en particulier l'allemand et l'anglais, lui ouvre les portes de la BCV. Il y passera la majeure partie de sa carrière professionnelle.

Il acquiert un terrain en 1979 dans notre commune. Il y construira sa maison trois ans plus tard. Aujourd'hui, l'alerte nonagénaire y vit paisiblement en compagnie de son épouse et de son fils. Le jardinage et les promenades agrémentent sa retraite campagnarde. ■

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE D'ÉCHALLENS

BRÉ BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE D'ÉCHALLENS


OUVERTURE :
 Lundi: 15h00 - 17h00
 Mardi: 18h30 - 20h30
 Mercredi: 16h00 - 18h30
 Jeudi: 15h00 - 17h00
Fermé pendant les vacances scolaires

TARIFS
 Enfants : gratuit
 Adultes : 40.- fr/an

Documentaires	Polars	Bandes dessinées
Ouvrages de référence	Mangas	Romans
e-books	Magazines	DVD
		Large vision

PRESTATIONS AU PUBLIC

- ✓ 21'200 documents pour tous les âges
- ✓ 10 documents en prêt par lecteur durant 28 jours
- ✓ prolongation possible si document non réservé
- ✓ catalogue en ligne
- ✓ gestion du compte lecteur en ligne
- ✓ réservation de livres empruntés

 **COLLÈGE DE COURT-CHAMP** *Visitez notre site Internet*
 Ch. du Grand-Record 50b www.bibliotheque-echallens.ch
 1040 Echallens

ÉMONDAGE DES HAIES—ÉLAGAGE DES ARBRES

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les normes ci-après :

Emondage des haies

- à la limite de la propriété
- à une hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas

Elagage des arbres

- au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur
- au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année. ■



CARNET ROSE

La commune a le plaisir de souhaiter la bienvenue à

- Gehri Noemie
- Schuwey Alice Isheja

et de féliciter les heureux parents. ■

VACANCES DE L'ADMINISTRATION

L'Administration communale sera fermée

**du vendredi 16 octobre
au vendredi 23 octobre 2015 inclus.**

En cas d'urgence, veuillez contacter
Eric Glauser, syndic, au 079 271 15 58. ■

VOTRE AGENDA



Bal de la Jeunesse de Villars-le-Terroir

Vendredi 16 et samedi 17 octobre 2015

*Réservez les dates,
de plus amples informations vous parviendront!*

TELETHON 

Le traditionnel téléthon des jeunes se
déroulera le

Samedi 5 décembre 2015

à la déchèterie communale



Soirée Saucisses aux choux

Samedi 14 novembre 2015

*Réservez la date,
de plus amples informations vous parviendront!*

Loto de la Chorale Ste-Cécile

Le traditionnel loto se déroulera le

Samedi 12 décembre 2015

Loto à 30 tours

Ouverture des portes à 19h.00
Début du loto à 20h.00

VENTE DE SAPINS DE NOEL

Samedi 12 décembre 2015



Dès 10h.00 à la déchetterie

Thé et vin chauds

Vente de Sapins de Noël CHF 10.—
Au bénéfice du Téléthon



Nous vous attendons nombreux à cette occasion et nous réjouissons de partager un moment de convivialité en votre compagnie



La Jeunesse de Villars-le-Terroir

Organisera la soirée du 31 décembre 2015

Un tout-ménage vous parviendra ultérieurement vous dévoilant toutes les informations, ainsi que les modalités d'inscription.

Pour être informé en continu, rendez-vous sur

www.villars-le-terroir.ch